

FICHE D'INSCRIPTION

VIDE GRENIER

NONGLARD

26 AVRIL 2026

NOM :
PRÉNOM :
OU ASSOCIATION :
ADRESSE : N°..... VOIE.....
CODE POSTAL : LOCALITE :
TELEPHONES : /
ADRESSE MAIL :

NOMBRE DE MÈTRES SOUHAITÉS.....X 3,00€ =.....€
(ATTENTION 3 MÈTRES MINIMUM)

Pour les enfants de NONGLARD de moins de 12 ans :
Le 1er mètre linéaire est gratuit, puis 3,00 € les mètres supplémentaires.
(Jusqu'à la date butoir) ou 5,00 € pour tout règlement effectué le dimanche.

LISTE SOMMAIRE DES MARCHANDISES :
(Vente exclusive d'objets personnels et usagés)

.....
.....
.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (à remplir obligatoirement)

Je soussigné (nom, prénom)
Demeurant à.....

Certifie exacts les renseignements ci-dessus, m'engage à respecter le règlement et à ne pas participer à plus de deux ventes au déballage (vide-grenier) au cours de l'année 2026.

(en application des articles L310-2, R310-8 et R310-9 du code du commerce)

Date Signature.....

VIDE GRENIER

26 avril 2026

Organisé par le Comité d'Animation Nonglard (CAN) et les Chasseurs.

RÈGLEMENT :

La manifestation se déroulera aux abords de la salle des fêtes et route de la pièce.

Les exposants sont attendus à partir de 6 h 30 et jusqu'à 8h30 au plus tard. Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme disponible. Aucun véhicule ne devra circuler dans la zone exposants de 9 heures à 17 heures.

Aucune inscription ne sera validée sans son règlement ; les emplacements seront attribués par l'organisation de l'événement.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles. Tables et tréteaux non fournis.

Tout stand tenu par des enfants le sera **sous la responsabilité des parents**.

LA VENTE D'ARMES ET DE MUNITIONS, D'ANIMAUX ET DE DENRÉES ALIMENTAIRES EST INTERDITE

Nous rappelons aux exposants qu'ils s'engagent à ne vendre aucun objet dérobé.

Tout exposant se présentant sera considéré comme ayant accepté le règlement et s'installera sur l'emplacement qui lui sera attribué.

Le prix de l'emplacement est fixé à :

- 3,00 € le mètre linéaire, (1.20 m de profondeur). **ATTENTION 3 MÈTRES MINIMUM A LA RÉSERVATION**

- 5.00 € le mètre linéaire pour tout règlement effectué au-delà de la date limite d'inscription ou le jour de l'événement.

Les inscriptions devront nous parvenir **en utilisant le verso de ce document par courrier avec votre règlement à l'ordre du « C.A.N. » ainsi que jusqu'au 20 avril 2025 :**

- 1- La photocopie recto/verso de la carte d'identité (pour les mineurs, carte d'identité d'un des 2 parents)
- 2- Le nombre de mètres linéaires souhaités
- 3- Vos coordonnées : nom, prénom, adresse, n° téléphone, adresse mail)
- 4- La liste très sommaire des marchandises proposées
- 5- L'attestation sur l'honneur complétée, datée et signée

A l'adresse suivante : Nadine ANTHONIOZ
311 route de la Ville
74330 NONGLARD



Vous pouvez également vous inscrire sur

<https://www.helloasso.com/associations/comite-animation-nonglard/evenements/vide-grenier-2>

Pour tout renseignement :

06.73.21.45.18 / 06.27.01.02.62 nonglardanimations@gmail.com

POUR LE DÉCHARGEMENT DE VOS MARCHANDISES, SUIVRE LE FLÉCHAGE « EXPOSANTS ». LES VÉHICULES DEVRONT QUITTER LA ZONE « EXPOSANTS » ET STATIONNER SUR DES PARKINGS PRÉVUS ET FLECHES A CET EFFET.

TOUT STATIONNEMENT GÊNANT OU DANGEREUX SERA SIGNALÉ